

Dossier de Labellisation



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Ce document a été réalisé

par l'équipe de rédaction, composée :

- des membres du bureau AD4 : Franck FAUCHEUX, Bruno BESSIS, Guillaume BAILEY
- de l'équipe de Capgemini Consulting : Selma GUIGNARD, Tarek DAHER, Lucie STEMIRKOVA
- des équipes des CETE suivantes :
 - CETE de Lyon : Olivier BACHELARD, Gersende FRANC, Florence MENEZ, Cédric BOUSSUGE, Cyril POUVESLE, Noémie SIMAND
 - CETE de l'Ouest : Loïc GUILBOT, Juliette MAITRE, Nathalie RACINEUX, Olivier HAUTOIS, Laurent HEITZ, Coline VASSEUR
 - CETE du Sud-Ouest : Isabelle LEROY-DUTILLEUL, David LANDRY, Marie-Reine GALLARD, Florence DROUY, Marjorie BOBIS

Sommaire

Introduction → P.4

Partie A du dossier de labellisation **contexte et informations générales** → P.8

- 1.1 / La Carte d'Identité du Territoire → P.8
- 1.2 / La Carte d'Identité du Projet → P.9
- 1.3 / Les données administratives complètes → P.10

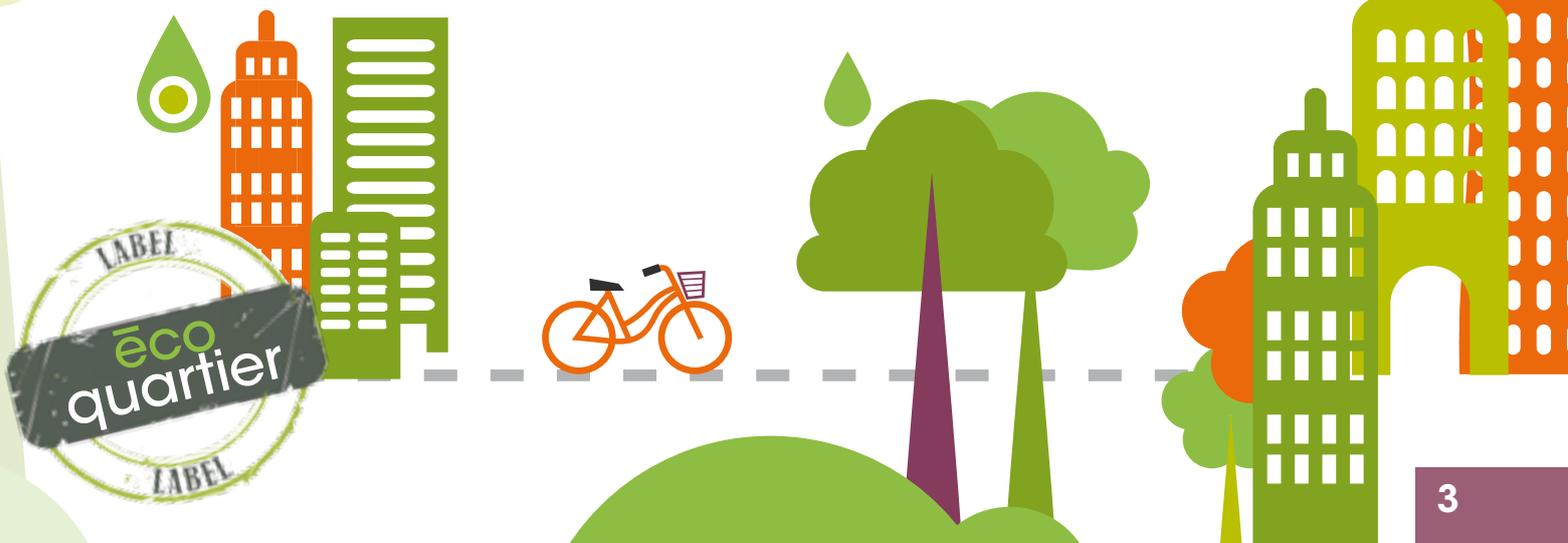
Partie B du dossier de labellisation **présentation du projet** → P.16

- 2.1 / Présentation libre du projet → P.17
- 2.2 / « 24h de la vie d'un EcoQuartier » → P.17

Partie C du dossier de labellisation **les engagements EcoQuartier** → P.18

- 3.1 / La déclinaison de la dimension « Démarche et processus » → P.21
- 3.2 / La déclinaison de la dimension « Cadre de vie et usages » → P.26
- 3.3 / La déclinaison de la dimension « Développement territorial » → P.31
- 3.4 / La déclinaison de la dimension « Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques » → P.36

Les outils de l'expertise → P.41



Introduction

Après la signature de la Charte, qui a permis à la collectivité d'entrer dans le Club Eco-Quartier, le présent document est l'outil clé de la démarche de labellisation. Il sera rempli par le référent local et la collectivité candidate sur une plateforme internet dédiée. Le dossier doit être finalisé au moment de la candidature de la collectivité pour la démarche nationale EcoQuartier, puis mis à jour en cas de candidature pour le Label.

Un accompagnement pour l'émergence des projets

Le remplissage du dossier de labellisation peut se faire dans le cadre d'un accompagnement avec un référent local désigné par le bureau régional de la structure porteuse. Cet accompagnement est initié lors d'un premier rendez-vous qui a deux objets :

- Faire valider par la collectivité les données du territoire pré-remplies par le référent local dans la « Carte d'identité du territoire », et qui constitue la première partie du dossier (voir ci-dessous).
- Présenter les données objectives du projet renseignées par la collectivité dans la « Carte d'identité du projet. »

Cet accompagnement initial gratuit n'entre pas dans le champ concurrentiel. A la demande de la collectivité, il fera objet d'un contrat d'accompagnement avec le bureau régional pour une durée de mise à disposition du référent local qui ne pourra pas excéder 5 jours.

Le dossier de Labellisation

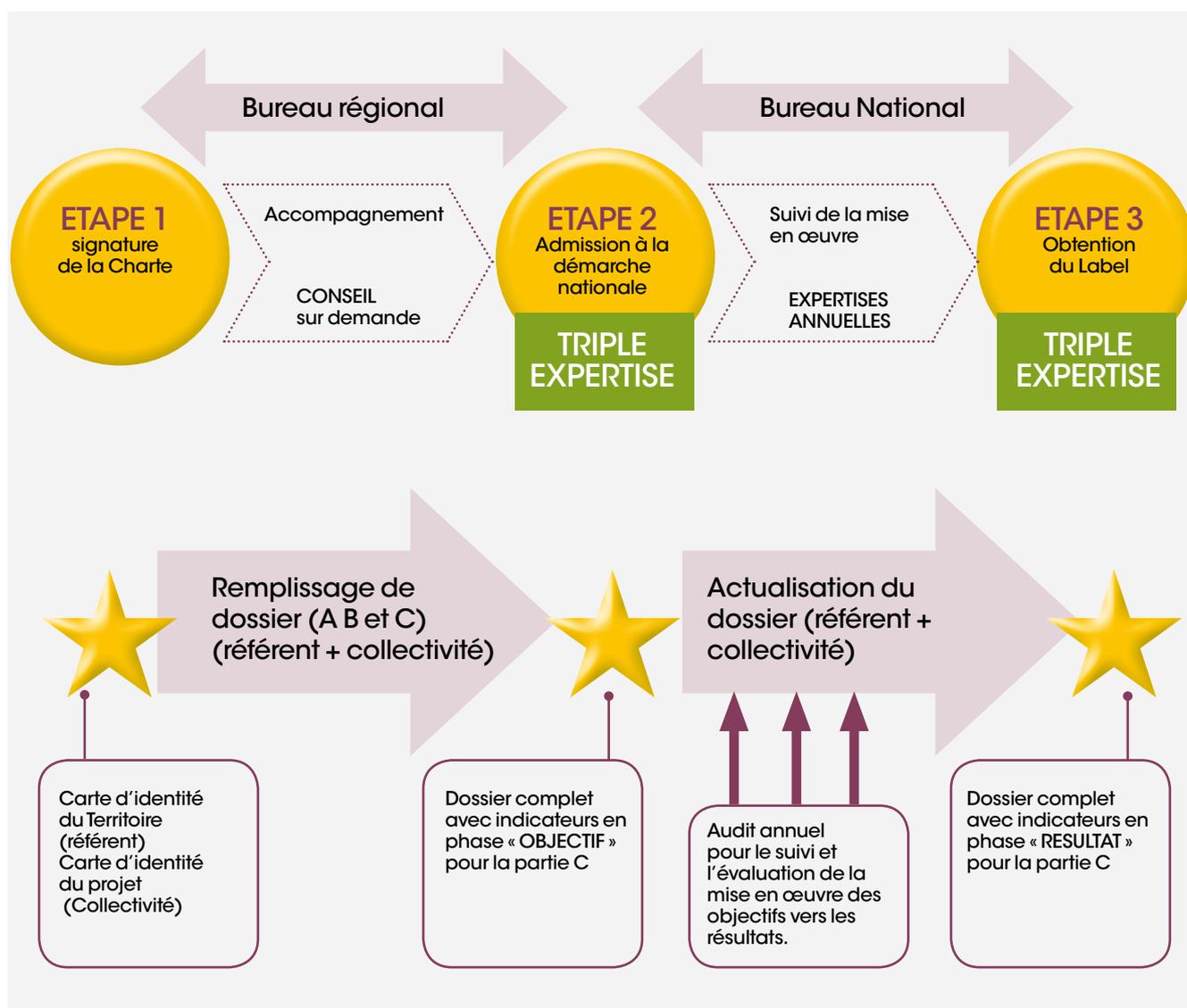
Le dossier de Labellisation se compose de trois parties :

- **Partie A** : cette partie est la compilation des données clés sur la collectivité et l'EcoQuartier.
 - Cette partie est constituée des données « objectives » du territoire et de l'opération nécessaires à l'expertise « dans son contexte » de l'opération. Cette partie peut être remplie avec le soutien local des correspondants de la DDT, de l'ADEME ou de tout autre organisme.
 - En introduction de cette partie, la Carte d'identité du territoire et la Carte d'identité du projet seront obligatoirement remplies au début du processus, et remises à jour au fur et à mesure de l'avancée dans le processus de labellisation.

- **Partie B** : cette partie est un espace de texte dans lequel la collectivité peut présenter librement son projet.

- **Partie C** : cette partie se compose des réponses opérationnelles de la collectivité pour chacun des 20 engagements de la Charte, et de présentation d'indicateurs et de critères d'évaluation.

Le détail des trois étapes du Label



Étape n°1 : Signature de la Charte des EcoQuartiers

Afin d'encourager les collectivités françaises à s'engager dans la démarche, une « **Charte des EcoQuartiers** » a été imaginée en tant que première étape du processus de Labellisation.

A travers la Charte, la collectivité signataire montrera son engagement et sa motivation pour la démarche, même si ses projets d'opérations urbaines sont encore à un stade très amont.

La Charte comprend 20 engagements que toute collectivité signataire s'engage à respecter pour ses projets d'EcoQuartiers. A titre d'exemple, l'engagement n°7 est rédigé de la façon suivante : « Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité ».

La Charte sera signée par la commune (ou l'Établissement public de coopération intercommunale - EPCI le cas échéant) après délibération du Conseil municipal ou de tout autre organe compétent en matière d'urbanisme sur le territoire.

Accompagnement de l'étape 1 à l'étape 2 (optionnel)

→ Après la signature de la « Charte des EcoQuartiers », les collectivités qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement avant d'accéder à la démarche nationale. Il s'agit essentiellement d'un accompagnement technique et méthodologique : appui pour remplir le dossier et mise à disposition d'experts. Ces experts pouvant être des agents des services déconcentrés de l'Etat ou des experts issus du milieu parapublic (ADEME, CSTB, ANRU, agences d'urbanisme, CAUE...), universitaires, bureaux d'étude... Ces expertises ne se substituent pas à la mobilisation de l'ingénierie de la collectivité ou au recrutement de professionnels pour élaborer le projet mais permettent d'apporter un éclairage complémentaire aux élus et de garantir la transversalité et la cohérence de la démarche EcoQuartier.

Étape n°2 : Admission à la démarche nationale

Une fois que le projet d'opération urbaine est défini, c'est-à-dire que la collectivité a décidé des principales orientations du projet et a arrêté la programmation définitive, elle peut soumettre son dossier pour « l'admission à la démarche nationale. »

Cette étape permet de récompenser des EcoQuartiers qui sont encore au stade pré-opérationnel - qui n'ont donc pas encore de résultats définitifs - mais dont le dossier affiche des objectifs ambitieux et réalistes. Il doit s'agir d'un signe de la pérennité socio-économique du projet et de la capacité du quartier à bien vivre et fonctionner sur le long terme. Cette reconnaissance pourra également fonctionner comme un élément déclencheur d'investissement.



Pour faciliter la réflexion des équipes porteuses ainsi que l'évaluation des projets, le dossier d'admission à la démarche nationale décline les 20 engagements de la Charte en 20 critères d'évaluation et 20 indicateurs chiffrés.

Le dossier est évalué par un trio d'experts (un expert national, un expert local et un expert externe à la fonction publique), dont au moins un doit effectuer une visite sur le terrain.

L'admission à la démarche nationale donne à l'EcoQuartier le droit d'utiliser le logo « **Démarche Nationale EcoQuartier** », mais pas celui du Label.

Accompagnement de l'étape 2 à l'étape 3 (optionnel)

→ Après l'admission à la démarche nationale, les collectivités qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement avant d'accéder au Label. L'accompagnement se concrétise par un audit annuel (en plus de la rencontre annuelle avec le référent local mentionnée ci-dessous).

Étape n°3 : Obtention du Label

Une fois l'admission dans la démarche nationale effective, la collectivité rentre dans un processus de suivi annuel pour obtenir à terme le Label EcoQuartier. Ce suivi se concrétise notamment par une rencontre annuelle avec le référent local.

Les EcoQuartiers dont la réalisation est suffisamment avancée (après approximativement la livraison de 50% des espaces et des équipements publics et de 30% des bâtiments), et qui bénéficient d'un avis positif de la part des auditeurs ou du référent local, peuvent postuler au Label EcoQuartier.

Le dossier à remplir pour cette étape est le même que celui utilisé dans l'étape 2, comprenant les 20 critères d'évaluation et les 20 indicateurs chiffrés, mais la collectivité y inscrit les résultats atteints et non plus les objectifs. Le dossier est analysé via une triple expertise comprenant une visite terrain.

Après passage devant une commission nationale de labellisation, si l'EcoQuartier obtient le Label, il est alors autorisé à utiliser le logo « **Label National EcoQuartier** ». Une fois le Label obtenu, il ne pourra plus être retiré à l'EcoQuartier. En revanche, il sera millésimé (et donc lié à l'année d'obtention).



Partie A du dossier de labellisation

Contexte et informations générales

1.1. La Carte d'Identité du Territoire

La structure porteuse est tenue de fournir des informations sur :

- l'identification de la collectivité (nom, code INSEE, ...) ;
- les documents de cadrage et de planification de la collectivité.



LA CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

(à remplir par le référent local)

A. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ

Question	Type de réponse	Source
Quel est le nom de la collectivité ?	Texte libre	Charte EQ
Quel est le code INSEE de la collectivité ?	Texte libre	INSEE
Dans quel département se trouve la collectivité ?	Texte libre	INSEE
Quelle est la population de la collectivité ?	Texte libre	INSEE
La collectivité fait-elle partie d'une intercommunalité ? Si oui, de quel type d'EPCI s'agit-il ?	Liste déroulante : • Communauté de communes • Communauté d'agglomération • Communauté urbaine	Préfecture ou Base Aspïc (si renseignée)
Quel est le nom de cet EPCI ?	Texte libre	Préfecture ou Base Aspïc (si renseignée)

B. DOCUMENTS DE CADRAGE ET DE PLANIFICATION DE LA COLLECTIVITE

Question	Type de réponse	Source
Quels sont les éléments de cadrage et de planification valables sur le territoire de la collectivité? (+ commentaires)	QCM : <input type="checkbox"/> Loi littoral <input type="checkbox"/> Loi montagne <input type="checkbox"/> DTA/DTADD <input type="checkbox"/> SCoT <input type="checkbox"/> PLU / POS <input type="checkbox"/> Carte communale <input type="checkbox"/> PPR <input type="checkbox"/> PDU <input type="checkbox"/> PLH <input type="checkbox"/> PCET <input type="checkbox"/> SRCAE <input type="checkbox"/> Aucun	DDT

1.2. La Carte d'Identité du Projet

La collectivité, via son porteur de projet, est tenue de fournir des informations sur :

- l'identification de l'EcoQuartier et de l'équipe;
- le portage du projet;
- les chiffres clés de l'EcoQuartier : 9 chiffres clés (la superficie, le nombre d'habitants, le nombre de logements...) - ce sont les données projetées (et donc des prévisions) qui sont attendues ici.

LA CARTE D'IDENTITE DU PROJET

(à remplir par le porteur de projet)

A. IDENTIFICATION DE L'EcoQuartier ET DE L'EQUIPE

Question	Type de réponse	Source
Quel est le nom de l'EcoQuartier pour lequel vous vous portez candidat ?	Texte libre	Porteur de projet
Quelle est l'adresse de l'EcoQuartier, où se situe-t-il ?	Texte libre	Porteur de projet
Quelles sont les coordonnées du (des) chef(s) de projet ? (nom + adresse mail)	Texte libre	Porteur de projet

B. PORTAGE DU PROJET

Question	Type de réponse	Source
L'EcoQuartier est-il porté par la commune ou par l'EPCI ?	QCM : <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> EPCI	Porteur de projet
Nom de(s) collectivité(s) porteuse(s) de l'EcoQuartier	Texte libre	Porteur de projet

C. CHIFFRES CLES DE L'EcoQuartier

Question	Type de réponse	Source
Quelle est la superficie de l'EcoQuartier ?	Nombre de ha	Porteur de projet
Quel est le nombre d'habitants prévu ?	Chiffre	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements dans l'EcoQuartier ?	Chiffre	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements sociaux dans l'EcoQuartier ?	Chiffre	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher totale de l'EcoQuartier ?	Nombre de m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher des commerces ?	Nombre de m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher des équipements publics ?	Nombre de m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher des logements ?	Nombre de m ²	Porteur de projet
Quelle est la superficie des espaces verts ?	Nombre de m ²	Porteur de projet



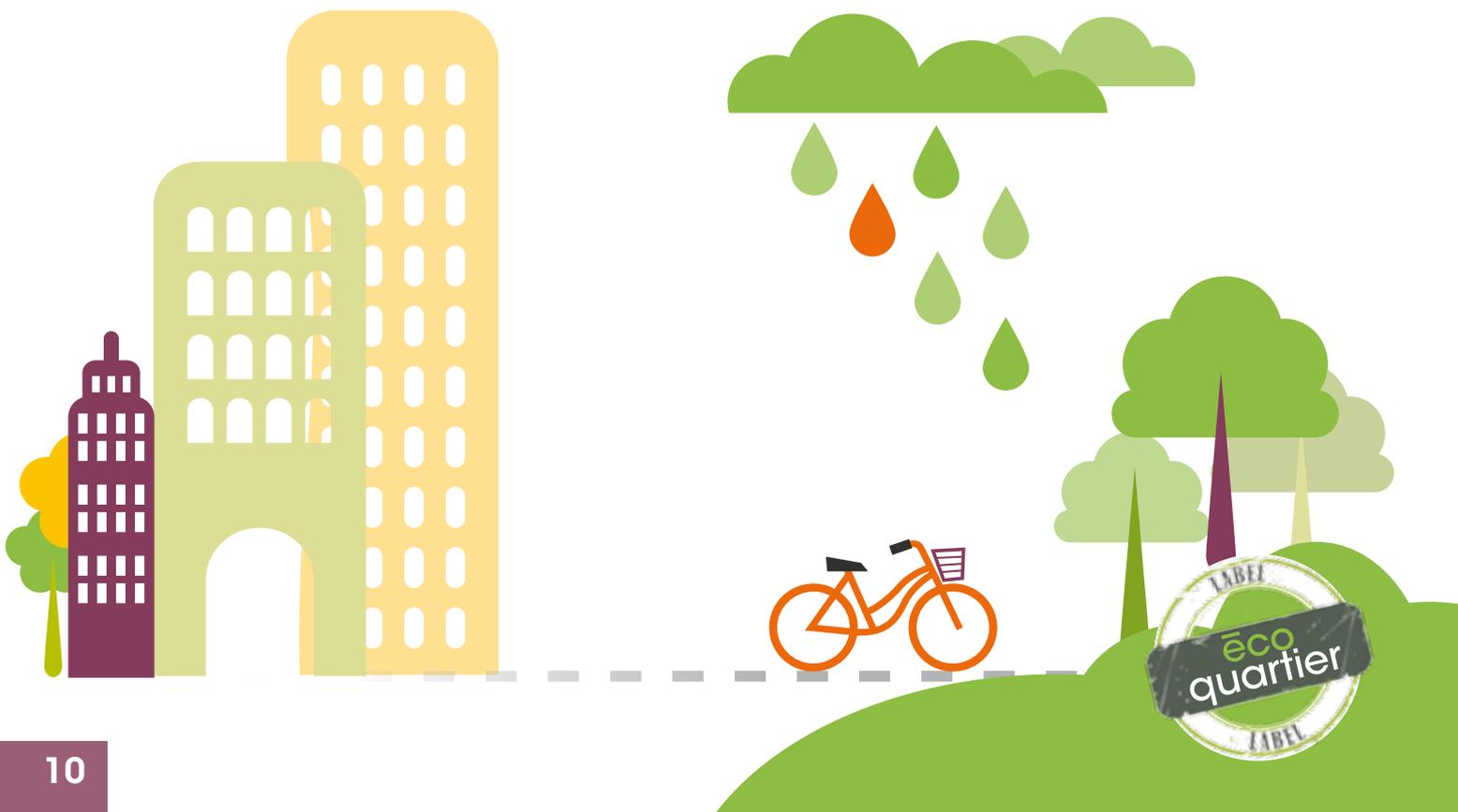
1.3. Les données administratives complètes

Cette partie est une compilation des données clés, plus précises et plus détaillées, sur la collectivité et sur l'EcoQuartier. Elle doit fournir aux experts un niveau d'information plus poussé.

C'est aussi dans cette partie que les principaux chiffres sur l'EcoQuartier sont présentés. A partir de ces réponses, les indicateurs qui viennent illustrer chaque engagement sont automatiquement calculés (ils sont présentés dans la Partie C du dossier).

A. DOCUMENTS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ

Question	Type de réponse	Source
Quelle(s) stratégie(s) de développement durable existe(nt) au niveau de la collectivité porteuse de l'EcoQuartier ? (+ commentaires)	QCM : <input type="checkbox"/> Documents généraux de préconisation en matière de développement durable <input type="checkbox"/> Agenda 21 <input type="checkbox"/> Chartes <input type="checkbox"/> Référentiels <input type="checkbox"/> Aucune	Porteur de projet
Si vous le souhaitez, précisez le contenu de la stratégie de développement durable	Texte libre	Porteur de projet



B. PRESCRIPTIONS ET ZONAGES PARTICULIERS APPLICABLES AU PROJET

Question	Type de réponse	Source
<p>Le périmètre opérationnel de l'EcoQuartier est-il soumis à des orientations d'aménagement ? Si oui, précisez lesquelles</p>	Texte libre	PLU
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il inclus dans un périmètre de protection ou dans une zone à enjeux en termes de patrimoine ? Si oui, précisez lesquels (+ commentaires)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Périmètre de protection autour des Monuments Historiques <input type="checkbox"/> Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) <input type="checkbox"/> Zone de protection du patrimoine architectural et paysager (ZPPAUP) / Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) <input type="checkbox"/> Autres 	DDT / STAP
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il inclus dans un périmètre de protection ou dans une zone à enjeux naturels et paysagers ? Si oui, précisez lesquels (+ commentaires)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Périmètre de protection autour des Monuments Historiques <input type="checkbox"/> Zone naturelle d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) <input type="checkbox"/> NATURA 2000 <input type="checkbox"/> Espace boisé classé (EBC) <input type="checkbox"/> Espace Naturel Sensible (ENS) <input type="checkbox"/> Autres 	DDT / DREAL
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il inclus dans un périmètre faisant l'objet de conventions particulières ? Si oui, précisez lesquelles</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Périmètre Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU) <input type="checkbox"/> Convention Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) <input type="checkbox"/> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) <input type="checkbox"/> Zone Franche Urbaine (ZFU) <input type="checkbox"/> Autres 	DDT
<p>Le site de l'EcoQuartier est-il soumis à des servitudes particulières ? Si oui, précisez lesquelles</p>	Texte libre	DDT



C. DONNEES DE CADRAGE

Question	Type de réponse	Source
Quel est le contexte urbain de l'EcoQuartier?	QCM : <input type="checkbox"/> Centre ville <input type="checkbox"/> Faubourg <input type="checkbox"/> Quartier résidentiel <input type="checkbox"/> Zone commerciale <input type="checkbox"/> Zone activités <input type="checkbox"/> Autres	Porteur de projet
Quel est le type de projet ?	QCM : <input type="checkbox"/> Renouvellement urbain / réhabilitation de l'existant <input type="checkbox"/> Reconversion de friches urbaines <input type="checkbox"/> Actions sur le bâti existant <input type="checkbox"/> Extension urbaine	Porteur de projet
Quel est le type de procédure choisie (+ commentaires)	QCM : <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> Permis d'aménager <input type="checkbox"/> Permis de construire groupé <input type="checkbox"/> Autre	Porteur de projet
Quel est le % du foncier de l'EcoQuartier déjà acquis par la collectivité au moment du lancement du projet ?	Pourcentage	Porteur de projet
Quelle est la date d'engagement de l'EcoQuartier ?	Date	Porteur de projet
Quelle est la date d'achèvement de l'EcoQuartier (prévue ou effective) ?	Date	Porteur de projet



D. EQUIPE OPERATIONNELLE

Question	Type de réponse	Source
<p>Précisez la composition de l'équipe projet, si elle est déjà mise en place : (nom + adresse mail)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage urbaine <input type="checkbox"/> Assistance à maîtrise d'ouvrage <input type="checkbox"/> Équipe de maîtrise d'œuvre <input type="checkbox"/> Bureaux d'études techniques ou spécialisés en développement durable <input type="checkbox"/> Partenaires <input type="checkbox"/> Autres 	Porteur de projet
<p>Quelle est la structure juridique porteuse du projet, si vous en avez ?</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En régie communale <input type="checkbox"/> Déléguée à une SEM <input type="checkbox"/> SPLA <input type="checkbox"/> Aménageur privé <input type="checkbox"/> Autre 	Porteur de projet
<p>Avez-vous mobilisé / envisagez-vous de mobiliser des compétences ou des expertises extérieures à votre collectivité pour faire les études amont? (+ commentaires)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas 	Porteur de projet
<p>Préciser les noms des membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'opération d'ensemble ainsi que leur compétence (architecte, urbaniste, paysagiste, BET VRD,...) (nom + adresse mail)</p>	Texte libre	Porteur de projet
<p>Quels sont les organismes associés au projet ? (nom + adresse mail)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Établissement public foncier <input type="checkbox"/> Aménageur <input type="checkbox"/> Organisme(s) de construction 	Porteur de projet
<p>Avec quels partenaires locaux travaillez-vous ? (nom + adresse mail)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Agence d'urbanisme <input type="checkbox"/> Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) <input type="checkbox"/> Parc Naturel Régional (voire National) <input type="checkbox"/> Autres 	Porteur de projet
<p>Avec quels acteurs locaux de l'Etat travaillez-vous ? (nom + adresse mail)</p>	<p>QCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Correspondant local DREAL <input type="checkbox"/> Correspondant local DDTM <input type="checkbox"/> Correspondant local ADEME <input type="checkbox"/> Correspondant local ANAH <input type="checkbox"/> Correspondant local ANRU <input type="checkbox"/> Correspondant local CDC <input type="checkbox"/> Autres 	Porteur de projet



E. LES DONNÉES CHIFFRÉES COMPLÉMENTAIRES (À RENSEIGNER)

Question	Type de réponse	Source
Quelle est la superficie de l'EcoQuartier sur des espaces naturels et agricoles (données Corinne Land Cover ou Mode d'Occupation du Sol en Ile-de-France) ?	Chiffre en ha	Porteur de projet
Quelle est la surface imperméabilisée de l'EcoQuartier ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface végétalisée (toitures incluses) ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface des espaces publics (hors espaces verts) ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface des espaces non bâtis ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface des espaces bâtis ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher des bureaux ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher d'autres activités que services, commerces, bureaux et logements ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quelle est la surface de plancher existante réhabilitée ou reconvertie ?	Chiffre en m ²	Porteur de projet
Quel est le coût total d'investissement de l'opération ?	Coût en € HT	Porteur de projet
Quel est le montant de la dépense d'investissement à la charge de la collectivité ?	Coût en € HT	Porteur de projet
Quel est le nombre de places de stationnement privé ?	Nombre	Porteur de projet
Quelle est la consommation de chaleur annuelle totale de l'EcoQuartier ?	Chiffre en tep	Porteur de projet
Quelle est la production de chaleur annuelle à partir d'EnR installées dans l'EcoQuartier ?	Chiffre en tep	Porteur de projet
Quelle est la consommation d'électricité annuelle totale de l'EcoQuartier ?	Chiffre en kWh	Porteur de projet
Quelle est la production d'électricité annuelle à partir d'EnR installées dans l'EcoQuartier ?	Chiffre en kWh	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements situés à moins de 500 mètres d'un arrêt de transports en commun ?	Nombre	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements connectés à l'internet avec un débit supérieur ou égal à 30 Mb/s ?	Nombre	Porteur de projet
Quel est le nombre d'équivalents logements connectés à l'internet avec un débit supérieur ou égal à 30 Mb/s ?	Nombre	Porteur de projet
Quel est le nombre de logements situés à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire ?	Nombre	Porteur de projet



F. DOCUMENTS GRAPHIQUES À JOINDRE

La collectivité peut fournir des documents qui doivent aider à l'analyse de son dossier par les experts : plan masse, croquis d'ambiance, photos, planning...

- Joindre le fichier contenant le plan masse inséré dans le contexte urbain (photo aérienne ou cadastre) avec le nord et l'échelle (fichier JPG ou PDF)
- Joindre un croquis d'ambiance / perspectives (un ou deux minimum) (fichiers JPG)
- Ajouter trois à cinq photos du site avant le début des travaux (fichiers JPG)
- Ajouter trois à cinq photos de l'EcoQuartier et de son site (dont une vue aérienne si possible), prises au cours du dernier semestre et en haute définition et/ou des perspectives d'architecte ou de paysagiste le cas échéant (fichiers JPG)
- Joindre le phasage prévisionnel de l'EcoQuartier (fichiers PDF ou tableau Open Office / MS Office)
- Joindre le bilan financier de l'EcoQuartier (ou éventuellement le bilan prévisionnel) (fichiers PDF ou tableau Open Office / MS Office)



Partie B du dossier de labellisation

Présentation du projet

La partie libre (B) du dossier de labellisation est un endroit qui offre aux villes la possibilité de présenter leur EcoQuartier comme ils le souhaitent, à travers deux textes libres.



2.1. Présentation libre du projet

Le premier texte est une **Présentation de l'EcoQuartier** : le porteur de projet a toute la latitude pour raconter l'histoire de son EcoQuartier, décrire ses caractéristiques, expliquer ses choix, mettre en avant ses points forts, détailler les grandes étapes de sa construction (2 pages max).

Question	Type de réponse	Source
Présentez-nous votre EcoQuartier	Texte libre de 2 pages maximum Évoquer les enjeux du projet, son origine, l'histoire de l'EcoQuartier, le choix du site, les raisons pour lesquelles il peut être considéré comme EcoQuartier	Porteur de projet

2.2. « 24H de la vie d'un EcoQuartier »

Un EcoQuartier est d'abord un projet de vie. Au delà d'un panier d'équipements, il s'agit pour l'équipe d'imaginer un espace propice à l'émergence de nouveaux comportements ; un EcoQuartier doit en effet être vecteur de principes et de valeurs reconnus et portés par les habitants : le « vivre ensemble », les mixités sociale, fonctionnelle et intergénérationnelle, la nature en ville, la nouvelle place de la voiture...

Pour un élu, pour une équipe, il s'agit donc de promouvoir une nouvelle vision de la vie sur le territoire. Le discours autour du projet pour attirer des nouveaux habitants ou faire adhérer les riverains à de nouvelles pratiques ne peut se cantonner au discours technique.

C'est pour cela, que dans le cadre du dossier de labellisation, il est demandé aux équipes de faire cet exercice de projection :

« Racontez-nous comment vous imaginez une journée classique d'un habitant du quartier en 2030 (sur une page), dans un texte intitulé « 24 heures dans la vie d'un habitant de mon EcoQuartier en 2030 ».



Partie C du dossier de labellisation

Les engagements EcoQuartier

La Partie des 20 Engagements (C) du dossier de Labellisation, plus analytique, est la partie la plus longue du dossier, et celle pour laquelle la collectivité devra répondre à **des questions précises pour chacun des vingt engagements de la Charte**.

Chaque engagement se décline de la manière suivante :

I. Une partie à remplir par la collectivité, qui se présente comme suit :

- A chaque engagement se rattachent des **notions clés** (de 2 à 4).
- A chaque notion clé se rattachent des **questions ouvertes**, auxquelles la collectivité doit répondre de manière synthétique, étayée et illustrée.

II. Une partie qui n'est pas à la charge de la collectivité, et qui se présente comme suit :

- Des **indicateurs chiffrés**, qui se calculent **automatiquement** en fonction des données quantitatives renseignées dans la Partie A du dossier.
- Des **critères d'évaluation**, notés sur une échelle de 1 à 3 **par les experts** en charge du dossier, après lecture des réponses données aux questions ouvertes et suite (éventuellement) à la visite de terrain ou aux échanges avec les membres du projet.

Pour pouvoir définir les EcoQuartiers, pour donner une objectivité à la description et à l'expertise, pour permettre aux villes de se comparer, et à la structure EcoQuartier de capitaliser dans un observatoire des EcoQuartiers, le Label propose des indicateurs.

Ce sont davantage des indicateurs qui cherchent à informer plutôt qu'à évaluer. En effet, l'expert garde toute sa liberté sur son évaluation, qui prend en compte la qualité des réponses ouvertes, le contexte et les indicateurs.

Le statut de ces indicateurs sera différencié :

- Une partie des indicateurs fera partie d'un socle commun. Il s'agira des indicateurs liés à un progrès sur des thèmes issus des lois ou d'engagements nationaux (le niveau d'énergie renouvelable, le % des logements sociaux, la lutte contre l'étalement urbain...).
- Les autres indicateurs restent incontournables mais la réponse est très contextuelle ou difficilement mesurable (la mobilité est incontournable, mais le panel des réponses est à l'initiative locale ; la gouvernance et la parole des habitants sont incontournables mais difficiles à mesurer...). Il s'agira là d'un volet recherche et développement du Label.

Les 20 engagements de la Charte des EcoQuartiers

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	8	Assurer un cadre de vie sain et sûr	13	Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	9	Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	14	Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	15	Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



Exemple de fiche proposée par engagement

7. Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : MIXITÉ

- 1) Comment votre programmation de logement permet-elle une diversité dans les profils des habitants aux différentes échelles de la ville (quartier, îlot, immeuble) ?
- 2) Les prix des logements et leur localisation sont-ils adaptés aux capacités financières des profils des ménages ?

NOTION 2 : INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

- 1) Comment la qualité des espaces extérieurs et des logements permet-elle de concilier intimité et bien-vivre ensemble ?
- 2) Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales dans l'EcoQuartier (espaces mutualisés, équipements accessibles et répondant aux besoins de tous...) ?

NOTION 3 : SOLIDARITÉ

- 1) Comment le handicap et le vieillissement ont-ils été pris en compte de manière non discriminante dans le projet ?
- 2) Comment votre projet a-t-il permis la création de nouvelles dynamiques collectives (association, animation locale, nouveaux habitants, insertion...) ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE MIXITÉ SOCIALE

« % DE LOGEMENTS SOCIAUX »

$$\frac{\text{Nombre de logements locatifs sociaux dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé automatiquement à partir des données chiffrées fournies dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE »

De « + » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il des espaces ou des équipements mutualisés dans l'EcoQuartier ? (+)
- Y a-t-il des structures d'hébergement pour public spécifique (jeunes travailleurs, SDF...) dans l'EcoQuartier ? (+)
- Y a-t-il des équipements associatifs dans l'EcoQuartier ? (+)

Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.

L'indicateur qui contribuera à l'évaluation du projet est calculé automatiquement à partir des données chiffrées fournies dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

★ ★ ★

Les critères d'évaluation agrègent des réponses à des questions opérationnelles. Ils fournissent une note (affichée en nombre d'étoiles) qui repose sur le nombre de questions auxquelles une réponse positive a été apportée. L'évaluation des critères est faite par le(s) expert(s).



3.1. La déclinaison de la dimension « Démarche et processus »

Démarche et processus : faire du projet autrement

1. Réaliser les projets répondant aux besoins de tous s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : DIAGNOSTIC

- 1) Quels sont les diagnostics réalisés relatifs au projet ?
- 2) Quand et par qui ont été réalisés les diagnostics (bureau d'études, DDT, agence d'urbanisme, CAUE...)?
- 3) Quels sont les caractéristiques du territoire mis en évidence par ces diagnostics?
- 4) Comment ces diagnostics ont-ils contribué à construire le projet ?

NOTION 2 : PROGRAMMATION

- 1) Quelles études de programmation ont été faites ?
- 2) En quoi votre programmation s'appuie-t-elle sur les diagnostics réalisés?
- 3) Comment prévoyez-vous de mettre à jour la programmation en fonction de l'évolution du contexte (marché immobilier, marché de bureau, contexte économique local...)?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DU DIAGNOSTIC

« QUALITE DU DIAGNOSTIC »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La diversité des thématiques diagnostiquées est-elle suffisante? («)
- Le diagnostic a-t-il été fait dans un passé suffisamment proche pour être pertinent? («)
- Les diagnostics ont-ils été réalisés par des acteurs pertinents pour la thématique donnée? («)

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DE LA PROGRAMMATION

« PERTINENCE DE LA PROGRAMMATION »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La programmation s'appuie-t-elle sur les diagnostics réalisés? («)
- Retrouve-t-on la pluralité des thématiques traitées? («)
- Y a-t-il une mise à jour prévue/ réalisée en fonction de l'évolution du contexte? («)

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



2. Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PILOTAGE DE PROJET

- 1) Quelle est la composition et la présidence du COPIL ?
- 2) Quelle est la composition et la présidence du COTECH ?
- 3) Décrivez l'organisation de l'équipe projet : compétences, missions, date d'implication des intervenants (bureaux d'études, acteurs institutionnels)
- 4) Avez-vous mis en place une méthodologie de projet spécifique à l'EcoQuartier ?

NOTION 2 : ASSOCIATION DE LA POPULATION ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE / CONCERTATION

- 1) Quelles sont les modalités d'association de la population et de la société civile (de la concertation réglementaire à d'autres modalités) ?
- 2) Quelles populations ont été associées ?
- 3) A quelles phases du projet la population et les acteurs du territoire ont-ils été associés ?
- 4) Quel a été leur apport (technique, urbain, programmatique...) pour le projet d'aménagement ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE DU PROJET

« QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE DU PROJET »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle mis en place un COPIL et un COTECH ? («)
- Les habitants sont-ils associés à la prise de décision ? («)
- Les décisions prises sont-elles partagées par les différentes instances ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'INNOVATION DE LA GOUVERNANCE

« INNOVATION DE LA GOUVERNANCE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle mis en place une méthodologie de projet spécifique à l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des supports de communication innovants ? («)
- La population est-elle mobilisée et impliquée de façon innovante dans le pilotage du projet ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



3. Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : FAISABILITE FINANCIERE

- 1) La faisabilité financière a-t-elle été étudiée en amont du projet et parallèlement aux études de programmation ?
- 2) Cette faisabilité financière a-t-elle été confrontée aux capacités de financement de la collectivité ?
- 3) Quel plan de financement a été retenu ?

NOTION 2 : APPROCHE EN COUT GLOBAL

- 1) Avez-vous mis en place une approche en coût global de l'opération d'aménagement ? (investissements, dépenses et recettes de fonctionnement, intégration des recettes fiscales, évolutivité des équipements et des espaces, chiffrage de la fin de vie du projet...)
- 2) Si oui, quel a été l'impact de cette approche sur les choix d'investissement ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR D'ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT DE LA COLLECTIVITE

« PART ASSUMEE PAR LA COLLECTIVITE DANS LE COUT D'INVESTISSEMENT » =

$$\frac{\text{Dépenses d'investissement de la collectivité au bilan d'aménagement en euros HT}}{\text{Total du bilan d'aménagement en euros HT}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DE L'APPROCHE EN COUT GLOBAL

« QUALITE DE L'APPROCHE EN COUT GLOBAL »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Les coûts et recettes d'exploitation dans les équipements et les espaces publics sont-ils estimés ? («
- Ces estimations ont-elles été prises en compte dans les décisions d'investissement ? («
- Les recettes fiscales ont-elles été intégrées ? («

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



4. Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : GESTION « TECHNIQUE » DU QUARTIER

1) Quel travail a été réalisé avec les futurs gestionnaires des équipements publics et des services lors de la conception de l'EcoQuartier ? (gestionnaire des espaces verts, La Poste, ramassage des ordures, assainissement, fournitures et livraisons de marchandises et d'énergie...)

NOTION 2 : PRATIQUES DES USAGERS

- 1) Avez-vous réfléchi aux pratiques des différents usagers (habitants, travailleurs, visiteurs...) et à leur évolution ? Si oui, quelle en a été la prise en compte ?
- 2) Des modalités d'accompagnement au changement de comportement sont-elles prévues ou mises en œuvre pour les gestionnaires et les occupants ? Si oui, quelles sont elles ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'ANTICIPATION DE LA GESTION

« ANTICIPATION DE LA GESTION »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un travail a-t-il été réalisé avec les futurs gestionnaires des équipements publics et des services ? («
- Quelle a été la prise en compte de leurs retours ? («
- Des modalités d'accompagnement ou de formation sont-elles prévues pour les futurs gestionnaires ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE DES USAGES

« PRISE EN COMPTE DES USAGES »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle formalisé sa réflexion sur les pratiques des usagers ? («
- Quelle en a été la prise en compte dans la programmation et la conception de l'EcoQuartier ? («
- La collectivité a-t-elle prévu des modalités d'accompagnement au changement de comportement ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



5. Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : EVALUATION

- 1) Avez-vous mis en place une démarche d'évaluation continue des résultats formalisée ? Si oui, comment ?
- 2) Comment le point de vue des habitants est-il pris en compte dans l'évaluation ?

NOTION 2 : AMELIORATION CONTINUE

- 1) Existe-t-il un processus itératif et correctif du projet en fonction de l'évaluation continue du projet ?
- 2) Comment l'EcoQuartier fait-il levier vers une ville durable ? En quoi fait-il évoluer les pratiques locales (capitalisation, diffusion) ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'EXISTENCE ET DE LA QUALITÉ DES DEMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUES

« EXISTENCE ET QUALITÉ DES DEMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Existe-t-il une démarche d'évaluation continue des résultats formalisée ? («)
- Le point de vue des habitants est-il pris en compte dans l'évaluation ? («)
- Existe-t-il un processus itératif et correctif du projet en fonction de l'évaluation continue du projet ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



3.2. La déclinaison de la dimension « cadre de vie et usages »

Cadre de vie et usages : améliorer le quotidien

6. Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : ÉCONOMIE D'ESPACE / RENOUVELLEMENT URBAIN

- 1) Quelle politique foncière a été menée ces dix dernières années sur votre territoire et pour répondre à quels enjeux ?
- 2) Comment avez-vous choisi la localisation de votre EcoQuartier au regard des enjeux fonciers de votre territoire ?

NOTION 2 : OPTIMISATION DE L'ESPACE / DENSITÉ

- 1) Comment optimisez-vous la consommation d'espace au sein de votre EcoQuartier ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR D'ÉTALEMENT URBAIN

« % DE L'ÉCOQUARTIER EN EXTENSION URBAINE »

$$\frac{\text{Surface de l'ÉcoQuartier sur des espaces naturels et agricoles en ha}^{(1)}}{\text{Surface totale de l'ÉcoQuartier en ha}}$$

(1) Corinne Land Covert ou MOS IAU en IdF

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

INDICATEUR DE DENSITÉ BRUTE

« NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE »

$$\frac{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier en ha}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

Lgts/ha

INDICATEUR DE DENSITÉ NETTE

« NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE (HORS VOIRIE ET ESPACES PUBLICS) »

$$\frac{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier hors voirie et espaces publics en ha}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

Lgts/ha



7. Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : MIXITÉ

- 1) Comment votre programmation de logement permet-elle une diversité dans les profils des habitants aux différentes échelles de la ville (quartier, îlot, immeuble) ?
- 2) Les prix des logements et leur localisation sont-ils adaptés aux capacités financières des profils des ménages ?

NOTION 2 : INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

- 1) Comment la qualité des espaces extérieurs et des logements permet-elle de concilier intimité et bien-vivre ensemble ?
- 2) Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales dans l'EcoQuartier (espaces mutualisés, équipements accessibles et répondant aux besoins de tous...) ?

NOTION 3 : SOLIDARITÉ

- 1) Comment le handicap et le vieillissement ont-ils été pris en compte de manière non discriminante dans le projet ?
- 2) Comment votre projet a-t-il permis la création de nouvelles dynamiques collectives (association, animation locale, accueil de nouveaux habitants, insertion...) ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE MIXITÉ SOCIALE

« % DE LOGEMENTS SOCIAUX »

$$\frac{\text{Nombre de logements locatifs sociaux dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il des espaces ou des équipements mutualisés dans l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des structures d'hébergement pour public spécifique (jeunes travailleurs, SDF...) dans l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des équipements associatifs dans l'EcoQuartier ? («)

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



8. Assurer un cadre de vie sain et sûr

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : NUISANCES ET POLLUTIONS

- 1) Comment votre EcoQuartier prend-il en compte l'état sanitaire du site, les nuisances identifiées (qualité de l'air, bruit, pollution des sols, champs électromagnétiques...) et comment contribue-t-il à les réduire ?
- 2) Comment votre quartier anticipe-t-il la production de nouvelles nuisances ou leur déplacement et améliore-t-il le confort des usagers ?

NOTION 2 : SÛRETÉ ET SECURITÉ URBAINES

- 1) En quoi les espaces publics favorisent-ils le sentiment de sécurité (orientation, visibilité, animation urbaine...)?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS ET NUISANCES

CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS ET NUISANCES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un diagnostic des nuisances et des pollutions a-t-il été réalisé ? («
- Avez-vous apporté des réponses concrètes pour préserver la santé de tous et réduire l'exposition aux pollutions et nuisances (matériaux sains, qualité de l'air intérieur, gestion des nuisances en phase chantier...)? («
- Une enquête de satisfaction liée aux nuisances et aux pollutions a-t-elle été menée auprès des habitants et des usagers de votre EcoQuartier ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



9. Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : INSERTION URBAINE ET PAYSAGÈRE

1) Comment l'EcoQuartier s'intègre-t-il dans son environnement urbain et naturel ?

NOTION 2 : COMPOSITION ET FORME URBAINE

1) Comment la composition et les formes urbaines permettent-elle de concilier la densité et la qualité de vie dans l'EcoQuartier ?

NOTION 3 : QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE

1) En quoi les modalités d'étude et des choix du projet permettent-elles d'assurer la qualité architecturale et urbaine ?

2) Quels sont les éléments forts des de vos choix architecturaux, urbains et de l'espace public ?

NOTION 4 : CRÉATIVITÉ

1) De quelle manière votre EcoQuartier promeut-il la création architecturale et urbaine ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR D'ESPACES VERTS

« NOMBRE DE M² D'ESPACES VERTS PUBLICS PAR HABITANT »

$$\frac{\text{M}^2 \text{ d'espaces verts publics}}{\text{Nombre d'habitants}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

m²/ha

INDICATEUR D'ESPACES PUBLICS

« NOMBRE DE M² D'ESPACES PUBLICS PAR HABITANT »

$$\frac{\text{M}^2 \text{ d'espaces publics hors espaces verts}}{\text{Nombre d'habitants}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

m²/ha

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ET DE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ET DE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET URBAINE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'architecture de l'EcoQuartier est-elle de qualité?? («)
- L'architecture de l'EcoQuartier est-elle innovante? («)
- Les choix urbains de l'EcoQuartier sont-ils de qualité? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



10. Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PATRIMOINE D'HIER ET DE DEMAIN

1) Comment le patrimoine et la mémoire du site sont-ils valorisés dans l'EcoQuartier (restauration, réhabilitation, mise en valeur...)?

NOTION 2 : IDENTITÉ ET MÉMOIRE

1) En quoi votre EcoQuartier contribue-t-il à l'identité et la culture locale ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE RÉHABILITATION

« % DE LA SURFACE DE PLANCHER RÉHABILITÉE OU RECONVERTIE PAR RAPPORT AUX SURFACES EXISTANTES »

$$\frac{\text{M2 de surface existante réhabilitée ou reconvertie}}{\text{M2 totaux de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE EXISTANT

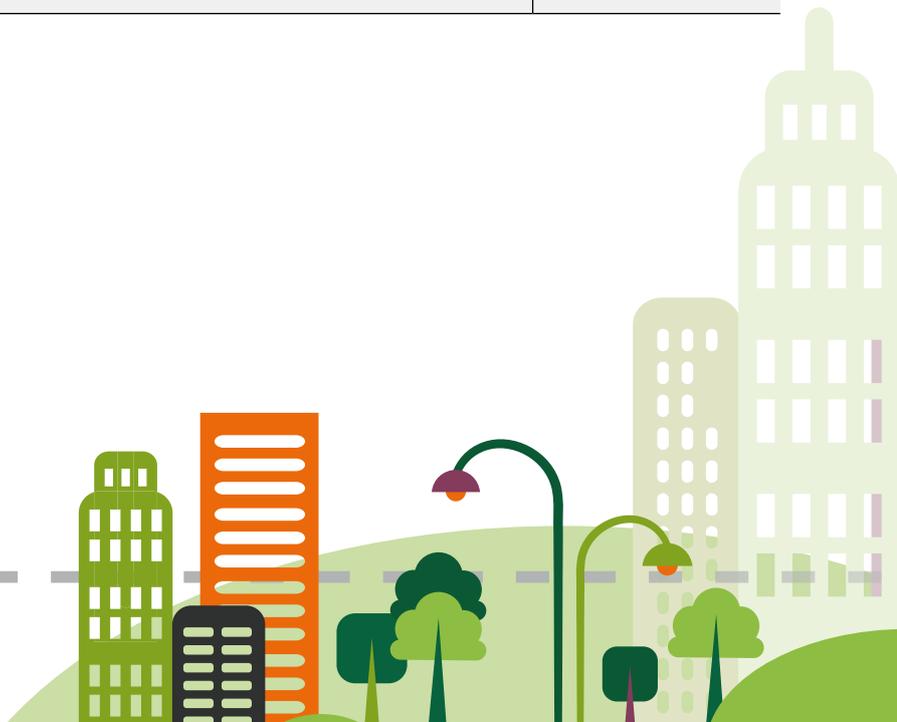
« VALORISATION DU PATRIMOINE EXISTANT »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un inventaire du patrimoine historique a-t-il été effectué? («)
- Un inventaire du patrimoine naturel a-t-il été effectué? («)
- Y a-t-il eu un travail de recherche particulier ou l'intervention d'un professionnel spécifique sur l'ambiance et l'aménagement des espaces identifiés par les inventaires? («)

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



3.3. La déclinaison de la dimension « Développement territorial »

Développement territorial : dynamiser le territoire

11. Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : DYNAMISME DU TISSU ÉCONOMIQUE EXISTANT

1) Comment l'EcoQuartier participe-t-il au dynamisme économique du territoire ? (développement de l'offre de bureaux, de locaux, de logements appropriés à la population active, marketing territorial, création ou maintien d'emplois...)

NOTION 2 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE

1) Comment l'EcoQuartier permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire (clauses d'insertion, coopératives, économie créative...)?

2) Comment l'EcoQuartier s'articule-t-il avec d'éventuels dispositifs existants sur le secteur ? (emplois aidés, zones franches...)

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

« PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'EcoQuartier participe-t-il au dynamisme économique du territoire ? («
- L'EcoQuartier permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire? («
- L'EcoQuartier s'articule-t-il avec d'éventuels dispositifs existants sur le secteur ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



12. Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

- 1) Quelles sont les fonctions urbaines de l'EcoQuartier ?
- 2) Les fonctions proposées dans l'EcoQuartier sont-elles complémentaires de celles du territoire, au service des habitants et usagers actuels et futurs ?

NOTION 2 : ACCÈS AUX SERVICES ET AUX EMPLOIS

- 1) Les différentes fonctions (à l'intérieur ou à proximité) ainsi que les zones d'emploi sont-elles facilement accessibles en TC ou modes actifs ?

NOTION 3 : VIE DE QUARTIER

- 1) En quoi la mixité programmatique du projet permet-elle une animation des espaces publics ? (établissements recevant du public, commerces en rez de chaussée, animation adaptée à toutes heures...)

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : BUREAUX

« POURCENTAGE DE SURFACE DE BUREAUX »

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher des bureaux}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : SERVICES ET COMMERCES

« POURCENTAGE DE SURFACE DE SERVICES ET COMMERCES » =

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher des services et commerces}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : AUTRES ACTIVITÉS

POURCENTAGE DE SURFACE D'AUTRES ACTIVITÉS»

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher d'autres activités}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION D'ACCESSIBILITÉ AUX FONCTIONS FONDAMENTALES

« ACCESSIBILITÉ AUX FONCTIONS FONDAMENTALES »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La majorité des logements se situent à moins de 2 km des fonctions fondamentales («
- La majorité des logements se situent à moins de 1 km des fonctions fondamentales («
- La majorité des logements se situent à moins de 500 m des fonctions fondamentales («

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

13. Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer filières locales et circuits courts

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : ÉCONOMIE DES MATERIAUX ET DES RESSOURCES

1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) permettent-elles de limiter la consommation de matériaux et de ressources ? (réduction des terrassements, réemploi des matériaux sur place, procédés constructifs allégés)

NOTION 2 : RESSOURCES LOCALES

1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) favorisent-elles la mobilisation de ressources locales (matériaux et savoir-faire) et les circuits courts ?
2) Quels outils ont-été utilisés pour évaluer les matériaux mis en place et pourquoi ? (FDES, ACV, bilan carbone, énergie grise...)

NOTION 3 : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

1) Comment l'EcoQuartier favorise-t-il des modes de production et de consommation locaux ? (jardins, agriculture urbaine, artisanat, AMAP)
2) En quoi les équipements prévus dans l'EcoQuartier s'inscrivent-ils dans la valorisation de filières locales ? (filière bois et chaudière collective, etc.)

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PROMOTION DES RESSOURCES ET DES FILIÈRES LOCALES

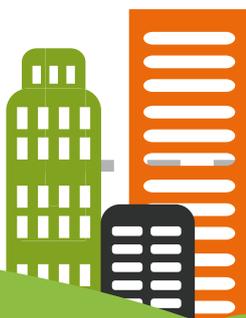
« PROMOTION DES RESSOURCES ET DES FILIÈRES LOCALES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il une surface dédiée à la production locale dans l'EcoQuartier ? («)
- Existe-t-il des initiatives ou des choix programmatiques visant à favoriser la production locale ? («)
- Des matériaux locaux ont-ils été utilisés pour la conception de l'EcoQuartier ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



14. Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : VILLES DES PETITS PAS (MODES ACTIFS)

1) En quoi l'aménagement du quartier favorise-t-il les déplacements en modes actifs (piétons, vélos, patinettes...) au sein du quartier et vers les quartiers adjacents ?

NOTION 2 : ACCÈS À UN TRANSPORT COLLECTIF EFFICACE

1) En quoi l'offre en transports collectifs, les services à la mobilité et les dispositifs d'information favorisent-ils un usage alternatif à la voiture individuelle (tracés, cadencement, amplitude horaire, correspondances, intermodalité, temps d'attente...) ?

NOTION 3 : PLACE DE LA VOITURE

- 1) En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses et la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?
- 2) La politique en terme de stationnement est-elle ambitieuse et compensée par des dispositifs alternatifs ? (réduction du stationnement en surface, mutualisation d'espaces, places de stationnement regroupées, mutualisées, réversibles, à durée limitée, parking-relais, stationnements vélos, cheminements...)
- 3) Quels dispositifs et services à la mobilité ont été mis en place pour inciter et sensibiliser la population à adopter des pratiques d'écomobilité ? (plateforme de covoiturage, auto-partage, centrale de mobilité...)

NOTION 4 : LIVRAISONS / SERVICES URBAINS

1) Comment sont optimisés la gestion des marchandises et le ramassage des ordures (répurgation) ? (plateforme, centre de distribution, gestion des déchets...)

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE STATIONNEMENT

« NOMBRE DE PLACES PAR LOGEMENT »

$$\frac{\text{Nombre de places de stationnement affectées au logement dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Places/Lgts

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES CIRCULATIONS DOUCES

« QUALITÉ DES CIRCULATIONS DOUCES »

- De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :
- L'ÉcoQuartier comporte-t-il des mesures favorisant la régulation des vitesses des véhicules motorisés ? («
 - L'aménagement de l'ÉcoQuartier permet-il les déplacements en modes actifs (piétons, vélos, patinettes, ...) ? («
 - Y a-t-il des aménagements spécifiques encourageant la circulation douce (ex. garages à vélo...) ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

INDICATEUR DE DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

« POURCENTAGE DE LOGEMENTS À PROXIMITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN »

$$\frac{\text{Nombre de logement à moins de 500 m d'un arrêt de transport en commun}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

15. Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : RÉSEAU

1) En quoi l'EcoQuartier a-t-il réuni les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit (règlement de voirie adapté, réserve de fourreaux, Cahier des Charges de Cession de Terrain...)?

NOTION 2 : SERVICES

- 1) Comment l'EcoQuartier favorise-t-il le développement des services innovants (en ligne) ?
2) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à la limitation des déplacements domicile-travail ? (local pour télétravail, services mutualisés, TIC...)

NOTION 3 : USAGES

1) Comment l'EcoQuartier fait-il la promotion des usages collectifs du numérique et en favorise-t-il l'accès à tous ? (smart grid, plate-forme d'échange ou de partage)

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE CONNECTIVITÉ

« POURCENTAGE DE LOGEMENTS RACCORDÉS À INTERNET HAUT DÉBIT »

$$\frac{\text{Nombre de logements et équivalents logements raccordés à un débit internet au moins égal à 30 Mb/s}}{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.



3.4. La déclinaison de la dimension « Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques »

Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques : répondre à l'urgence climatique et environnementale

16. Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : PRÉVENTION DES RISQUES

- 1) Comment le choix de localisation de l'EcoQuartier intègre-t-il les enjeux identifiés en matière de risques naturels ou technologiques (prise en compte des PPR, atlas...) ?
- 2) Comment la programmation et la conception de l'EcoQuartier ont-elles pris en compte les différentes prescriptions liées aux risques ou proposé des solutions adaptées ? (prescriptions des PPR, densité, occupation du sol, stationnement, espaces publics, dispositions constructives, surélévation, chaînage en zone sismique...)
- 3) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus vaste (réduction du ruissellement, dépollution, bassins d'orage, installations de stockage provisoire, toiture réservoir...)?

NOTION 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 1) Comment les contraintes liées au changement climatique ont-elles été intégrées dans la conception du quartier, des bâtiments et des espaces publics (principes bioclimatiques, adaptabilité, confort d'été, îlot de chaleur, espaces verts adaptés...)?
- 2) Existe-t-il des dispositifs de sensibilisation de la population ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'ANTICIPATION ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

« ANTICIPATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Existe-t-il un PCET (ou un document équivalent) sur le territoire intégrant un volet relatif à l'adaptation au changement climatique ? («)
- Y a-t-il eu des simulations dynamiques de température de confort au regard des différentes hypothèses de changement climatique ? («)
- Les contraintes liées au changement climatique ont-elles été intégrées dans la conception du quartier, des bâtiments et des espaces publics ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



17. Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ

1) Comment les ressources et contraintes identifiées en matière énergétique ont-elles été intégrées dans la programmation et la conception (principes bioclimatiques déclinés selon les échelles, intégration à une filière, réhabilitation thermique, choix des matériaux...)?

NOTION 2 : FILIÈRES DE PRODUCTION D'ENR OU DE RÉCUPÉRATION

1) Quels dispositifs de production d'EnR et d'énergies de récupération ont été mis en place à l'échelle du quartier ou des bâtiments ?

NOTION 3 : ÉVALUATION DES CONSOMMATIONS ET SENSIBILISATION

1) Un suivi des consommations a-t-il été mis en place à toutes les échelles ?

2) Quels dispositifs de sensibilisation sur les enjeux énergétiques et les comportements vertueux ont été mis en place auprès des habitants ou usagers ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE SOBRIÉTÉ

« MOYENNE DE CONSOMMATION DANS L'ÉCOQUARTIER (EN KWH PAR M² PAR AN) »

$$\frac{\text{Consommation totale de l'ÉcoQuartier par an}}{\text{Nombre de m}^2 \text{ de surface de plancher}}$$

kWh/m²/an

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

INDICATEUR DE FILIÈRES ENR ÉLECTRICITÉ

« % D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR ENR »

$$\frac{\text{Production d'électricité à partir d'EnR installées dans l'ÉcoQuartier}^{(1)}}{\text{Consommation d'électricité annuelle totale de l'ÉcoQuartier}}$$

(1) biomasse, éoliennes, panneaux, géothermie, autres.

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

INDICATEUR DE FILIÈRES ENR CHALEUR

« % DE CHALEUR PRODUITE PAR ENR »

$$\frac{\text{Production de chaleur à partir d'EnR installées dans l'ÉQ}^{(2)}}{\text{Consommation de chaleur annuelle totale de l'ÉcoQuartier}}$$

(2) photovoltaïque, géothermie, autres..

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.



18. Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : LIMITATION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

1) Quels sont les dispositifs mis en place dans l'ÉcoQuartier pour limiter la production des déchets ?

NOTION 2 : VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DE CHANTIER

- 1) Comment les acteurs de l'ÉcoQuartier ont-ils mis en place une démarche vertueuse en rapport avec les déchets de chantier (optimisation des terrassements, filières, Charte chantier vert...)?
- 2) Comment l'ÉcoQuartier intègre-t-il ou participe-t-il au développement des filières de valorisation des déchets (sous forme de matériaux, énergétique ou autre) sur le territoire ?
- 3) Comment l'ÉcoQuartier facilite-t-il le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers et d'activités ?

NOTION 3 : SENSIBILISATION ET TRI

- 1) Quelle politique de sensibilisation à la gestion des déchets a été menée à l'échelle du quartier ou de manière plus vaste ?
- 2) Avez-vous mis en place une évaluation de la gestion des déchets (compréhension des pratiques des ménages, satisfaction et nuisances liées à la collecte, pistes d'amélioration des filières de tri) ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE RECYCLAGE

« % DE LOGEMENTS À MOINS DE 200 MÈTRES D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE »

$$\frac{\text{Nombre de logement à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire}}{\text{Nombre de logements de l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.



CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU TRAITEMENT LOCAL ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

« TRAITEMENT LOCAL ET VALORISATION DES DÉCHETS »

- De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :
- Les terres de terrassement ont-elles été réutilisées sur place ou dans un rayon d'1 km ? («)
 - Les déchets de chantiers ont-ils été valorisés ? («)
 - La collectivité a-t-elle signé une Charte « chantier vert » ou « chantier propre » ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



19. Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

1) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à la réduction de la consommation en eau, en particulier potable, des habitants, des activités et de la collectivité (équipements, sensibilisation, gestion des eaux grises...)?

NOTION 2 : GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES ET USÉES

1) Comment l'EcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées au vu de la nature des sols et des caractéristiques du bassin versant (infiltration à la parcelle, gestion des rejets, réseau de surface, traitement des espaces publics...)?

2) En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils une composante de l'espace public et du cadre de vie?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR D'IMPERMÉABILISATION

« % DE SURFACES IMPERMÉABILISÉES »

$$\frac{\text{M2 de surfaces imperméabilisées}}{\text{M2 de surface de l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

« QUALITÉ DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'EcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux pluviales ? («
- L'EcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux usées ? («
- Les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils une composante de l'espace public et du cadre de vie ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



20. Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

NOTION 1 : BIODIVERSITÉ

- 1) Comment les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux ont-ils été identifiés (inventaire, intervention d'acteurs spécialisés...)?
- 2) Comment l'EcoQuartier prend-il en compte la biodiversité et les milieux dans sa localisation et ses grandes orientations programmatiques ? (trame verte et bleue, espèces protégées...)

NOTION 2 : GESTION ET USAGE DES ESPACES VERTS

- 1) En quoi la conception et les usages prévus des espaces verts favorisent-ils la biodiversité (prescriptions techniques, recommandations y compris sur les espaces privés, habitats spécifiques à la petite faune locale, nichoirs, ruches...)?
- 2) En phase chantier, quelles stratégies permettant de mieux prendre en compte la nature en ville ont été mises en place (sensibilisation des entreprises, protection d'espèces, jardins éphémères, dispositifs anti-dérangement...)?
- 3) En quoi la gestion des espaces verts publics mise en place sur l'EcoQuartier favorise-t-elle une approche écologique du mode de gestion sur la collectivité ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

INDICATEUR DE SURFACES VÉGÉTALISÉES

« % DE SURFACES VÉGÉTALISÉES (DONT TOITURES) »

$$\frac{\text{Surface des espaces végétalisés (dont la toiture)}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier en m}^2}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

« QUALITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ »

- De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :
- Un inventaire spécifique de la biodiversité de l'EcoQuartier a-t-il été réalisé ? («)
 - Un spécialiste de la biodiversité a-t-il été associé en phase de conception de l'EcoQuartier ? («)
 - Des habitats spécifiques (ruches, hôtels à insectes...) sont-ils mis en place ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



Les outils de l'expertise

Le dossier de labellisation va permettre aux experts d'émettre un avis fondé sur les éléments qualitatifs apportés dans les réponses aux 20 engagements et objectivé par l'analyse de la grille de lecture du projet (20 critères d'évaluation et 20 indicateurs chiffrés).

Etape 2 : Admission à la démarche nationale

- La triple expertise du dossier juge de l'ambition des objectifs proposés.
- Le projet doit être à un stade d'avancement suffisant.
- L'expertise est coordonnée par le bureau régional et national. L'admission est proposée par une commission régionale et validée par le bureau national.

L'admission à la démarche nationale donne à l'EcoQuartier le droit d'utiliser le logo « Démarche Nationale EcoQuartier ».

Etape 3 : Obtention du label

- La triple expertise du dossier juge des résultats atteints.
- Le projet doit être à un état d'avancement poussé : approximativement 50% des espaces et d'équipements publics livrés et 30% de bâtiments livrés depuis 1 an minimum.
- L'expertise est coordonnée par le bureau national en relation avec le bureau régional. Le Label est proposé par le bureau national à la Commission Nationale.

L'opération peut utiliser le logo « Label National EcoQuartier ».



Les 20 critères d'évaluation et les 20 indicateurs

<p>1</p>	<p>Qualité du diagnostic</p> <p>Pertinence de la programmation</p>	<p>6</p> <p>Étalement urbain : % de l'EcoQuartier en extension urbain</p> <p>Densité brute : nombre de logements par ha</p> <p>Densité nette : nb logt/ha (hors voirie et espaces publics)</p>	<p>11</p> <p>Participation au développement économique local</p>	<p>16</p> <p>Anticipation et adaptation au changement climatique</p>
<p>2</p>	<p>Qualité de la gouvernance de projet</p> <p>Innovation dans le pilotage du projet</p>	<p>7</p> <p>Mixité sociale : % de logements sociaux dans l'EcoQuartier</p> <p>Qualité des équipements liés à la solidarité et au bien-vivre ensemble</p>	<p>12</p> <p>Mixité fonctionnelle (x3) : % surface bureaux % surface services et commerces % surface autres activités</p> <p>Accessibilité aux fonctions fondamentales</p>	<p>17</p> <p>Sobriété : moyenne de consommation des bâtiments dans l'EcoQuartier kWh/m²/an</p> <p>Filière EnR électricité : % d'électricité produite par EnR</p> <p>Filière EnR chaleur : % de chaleur produite EnR</p>
<p>3</p>	<p>Investissement de la collectivité : Part assumée par la collectivité dans le coût d'investissement</p> <p>Qualité de l'approche en coût global</p>	<p>8</p> <p>Capacité à prendre en compte les pollutions et nuisances</p>	<p>13</p> <p>Promotion des ressources et des filières locales</p>	<p>18</p> <p>Recyclage : % de logements à moins de 200 m d'un point d'apport volontaire</p> <p>Qualité du traitement local et de la valorisation des déchets</p>
<p>4</p>	<p>Anticipation de la gestion</p> <p>Prise en compte des usages</p>	<p>9</p> <p>Espaces verts : m² d'espaces verts publics/habitant</p> <p>Espaces publics : m² d'espaces publics (hors espaces verts)/habitant</p> <p>Qualité de la création architecturale et urbaine</p>	<p>14</p> <p>Stationnement : nombre de places par logement</p> <p>Qualité des circulations douces</p> <p>Desserte : % de la surface de l'EcoQuartier ayant accès au TC</p>	<p>19</p> <p>Imperméabilisation : % de surfaces imperméabilisées</p> <p>Qualité de la gestion intégrée de l'eau</p>
<p>5</p>	<p>Qualité des démarches d'évaluation et d'amélioration continues</p>	<p>10</p> <p>Réhabilitation : % de la surface de plancher réhabilitée ou reconvertie par rapport aux surfaces existantes</p> <p>Valorisation du patrimoine existant</p>	<p>15</p> <p>Connectivité : % de logements (ou équivalent logement) ayant un accès à internet d'au moins 30Mb/s</p>	<p>20</p> <p>Surfaces végétalisées : % de la surface dédiée aux espaces végétalisés (dont toitures)</p> <p>Qualité de la prise en compte de la biodiversité</p>



Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez adresser vos questions à
[concours.EcoQuartier @developpement-durable.gouv.fr](mailto:concours.EcoQuartier@developpement-durable.gouv.fr)

Conception et réalisation :
CITIZENPRESS
48, rue Vivienne, 75002 Paris.
www.citizen-press.fr

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Arche sud
92 055 La Défense cedex

